

L'aménagement ordinaire d'un versant de colline dans le Var (Provence, France): du lieu vécu au paradigme patrimonial

*The Ordinary Development of a Hillside in the Var (Provence, France): From
Lived Place to Heritage Paradigm*

Ada Acovitsióti-Hameau
Maison de l'Archéologie, Le Val, France
<https://orcid.org/0000-0001-8557-6495>
aser2@wanadoo.fr

Recibido: 10/08/2020; Revisado: 17/12/2020; Aceptado: 17/12/2020

Résumé

Perremenguier appartient à l'espace boisé de la commune de Sainte-Anastasia (Var, Provence). Le toponyme reste inexpliqué mais contient le radical «pierre». Ce site vallonné est représentatif de la *colline* provençale, composante territoriale non institutionnalisée mais emblématique, gérée suivant des us et coutumes collectivement établis depuis au moins la fin du Moyen Âge. Aménagées par des constructions en pierre sèche, les terres de Perremenguier fonctionnaient suivant ces règles ancestrales. Elles étaient diversement exploitées selon les saisons et les conjonctures. Les modes de vie qu'elles évoquent sont à peine révolus. En friche après les années 1950, le quartier a récemment été acquis par la municipalité qui aimerait l'utiliser pour transmettre un patrimoine rural encore reconnaissable et apprécié.

Mots-clés: Terrains accidentés, espaces incultes et boisés, Provence intérieure, économie agroforestière, terrasses et pierre sèche, identité rurale.

Abstract

Perremenguier is part of the woodland of the commune of Sainte-Anastasia (Var, Provence). The toponym remains unexplained but contains the root element *pierre* ("stone" or "rock"). This uneven site is representative of the hilly Provençal terrain, a non-institutional but emblematic territorial component, managed according to collectively-established customs and habits since at least the late Middle Ages. Developed using drystone construction, the lands of Perremenguier functioned according to these ancestral rules, and were used in various ways depending upon the season and conditions. The lifestyles they evoke hardly seem out of date, yet abandoned since the 1950s, the site was recently acquired by the municipality, which would like to promote a rural heritage that is still recognisable and appreciated.

Keywords: Steep Reliefs, Waste and Wooded Land, Inland Provence, Agroforestry Economics, Terraces and Drystone Walling, Rural Identities.

1. REDÉCOUVERTE ET ÉVALUATION DU SITE

Nous présenterons ici le versant étagé d'une des buttes de Perremenguier, quartier boisé de la commune de Sainte-Anastasia située dans le Var en moyenne Provence (Figure 1). L'ensemble de terrasses et de pierriers concernés est resté inculte pendant plusieurs décennies après la seconde guerre mondiale, inoccupé même puisque les gens du pays traversaient cet espace en chassant ou en herborisant mais sans y séjourner. Les nombreuses constructions en pierre sèche de ce secteur se sont recouvertes d'une végétation désordonnée provenant d'accrus forestiers. Le volume important et l'aspect trapu de ces constructions les assimilaient plus à des accumulations de matériaux qu'à des ouvrages aux fonctions précises. L'incertitude quant à la signification du toponyme et le manque de récits à caractère historique ou identitaire à son sujet, n'aidaient pas non plus à voir cet ensemble comme un endroit empreint d'éléments vécus, constitutifs de la mémoire locale partagée. Fréquenté par intermittence, l'endroit est resté, jusqu'à aujourd'hui, un terrain de transit entre le village, la forêt et les terres cultivées sans devenir ce que les sciences humaines appellent «lieu» ou «topos»: un emplacement où l'on est chez soi et qui fait partie de soi, qui est spécifique au sein d'un territoire générique (BONNIN, 2010). La curiosité des derniers propriétaires du terrain (des citadins installés à la campagne) a motivé sa redécouverte et initié la promotion de ses aménagements en éléments de l'héritage naturel et culturel commun. Ce statut a été consolidé au début des années 2000 avec l'achat des parcelles par la commune, laquelle réfléchit à leur réhabilitation en espace vert visitable.

Pendant, ce «revirement» apparent vers le registre patrimonial n'aurait pas été possible si de véritables propriétés de «lieu» ne caractérisaient ce site de façon latente et permanente. Nous ne pouvons en parler qu'à partir de sa dernière mise en exploitation qui doit remonter à la fin du 18^{ème} siècle, si nous nous fions aux données générales du développement local¹ et aux documents d'archives disponibles.² En effet, ces propriétés s'expriment par des pratiques qui se réitèrent: cultures annuelles, maraîchages, parcours pastoraux, chasse. Ces pratiques se déroulent en parallèle ou en alternance sur divers points du site et occasionnent des transferts réguliers d'éléments lithiques le long et à travers les parcelles. Ces éléments encombrant les terrains et augmentent les rangements des matériaux provenant des nettoyages des sols sous-jacents. Il s'agit d'aménagements encore

1 Pour le développement et la situation moderne et post moderne de l'espace rural français dans son contexte européen nous avons utilisé de récents manuels de géographie qui traitent de ces sujets de façon large et impartiale, telles les synthèses de MADELINE et MORICEAU (2013) ou de BOURON et GEORGES (2019), qui recensent les dernières données générales récoltées par les organismes d'État tout en les commentant et en les interprétant dans la diversité des contextes nationaux. Les définitions d'usage et les chiffres avancés pour les terrains, les productions et les populations proviennent de ces ouvrages.

2 Cadastres et recensements de la population depuis le XIX^{ème} siècle car les archives antérieures concernent trois localités confondues (Sainte-Anastasia, Forcalqueiret, Rocbaron) qui constituent un seul fief (baronnie, puis marquisat). Le chef-lieu est Forcalqueiret où les représentants des habitants et du seigneur se réunissent. Les trois communautés ont un conseil et deux consuls chacune mais les consuls de Forcalqueiret ont droit au titre de «premiers». Les localités deviennent indépendantes les unes des autres entre 1775 et 1780 et c'est après la Révolution que nous disposons d'archives séparées pour chacune (ACOVITSIÓTI-HAMEAU et al., 1993; 1997). Pour ces types de renseignement, les données archéologiques ne sont d'aucun aide. Ils ne sont d'ailleurs possibles que pour des sites de plaine ou castraux. Pour la butte rocailleuse de Perremenguier, une investigation archéologique classique serait sans objet (substrats apparents, structures très facilement bouleversées).

visibles qui suscitent des interrogations et finissent par être plus ou moins connus et interprétés par les promeneurs et les usagers actuels. Ces usagers découvrent, progressivement, que leurs propres activités de prédation et de loisir (chasses, cueillettes, parcours d'animaux mais, aussi, sorties sportives ou d'agrément) ont un passé, que leurs trajets suivent ceux d'ancêtres méconnus mais existants, que leurs circuits quotidiens sont tracés en partie depuis plusieurs générations³ et que ces marques se posent en repères pour les aménagements futurs.

En d'autres termes, le site n'est pas un espace inculte et boisé indifférent mais un lieu anthropologique qui est «simultanément, principe de sens pour ceux qui l'habitent [ou le fréquentent] et principe d'intelligibilité pour celui qui l'observe» (AUGÉ, 1992: 68). L'observation, si importante en sciences humaines, doit être attentive et perspicace, répétée et patiente, si nous voulons comprendre le fonctionnement et la physionomie profonde du lieu –l'esprit du lieu aurait-on dit– et en proposer des restitutions et des usages nouveaux et viables. La pluridisciplinarité de l'approche est indispensable pour atteindre ce but. Un travail d'équipe a donc été entrepris sur Perremenguier avec l'accord de la municipalité. Il a combiné des relevés topographiques et architecturaux guidés et étayés par des recherches dans les cadastres, une approche micro-historique de la commune et de sa campagne, des enquêtes orales auprès des habitants et des habitués externes (promeneurs, randonneurs) du village et du quartier. Cette étude constitue le dossier complémentaire d'un Master d'ethnologie-patrimoine de l'Université de Nice, que nous avons nous-même suivi et complété.⁴ La collaboration des chargées de l'étude avec les services techniques de la mairie, les bénévoles des associations ASER⁵ et SPS⁶, les professionnels de la construction en pierre sèche fait partie de l'exercice général de restitution d'interviews et d'interactions afin d'aider à la formulation de projets et à la prise de décisions. L'inventaire et le relevé des structures ont été effectués parallèlement aux entretiens. Les travaux topographiques s'avèrent éclairants pour l'agencement ancien du site et fructueux pour la planification de son exploitation future. Toutefois, c'est la compréhension, géographique, historique et ethnographique, complémentaire du site qui pose les bases pour une prospective de réhabilitation. Ainsi, une proposition d'aménagement et d'usage de l'ensemble est jointe au dossier remis aux autorités et nous proposons d'en discuter en conclusion.

3 Quatre ou cinq générations est généralement la profondeur admise pour la mémoire collective orale. Plusieurs géographes (CHOUQUER, 2000 ou BERQUE, 2010[2000], par exemple) pensent que la mémoire des «lieux» est beaucoup plus profonde et «resurgit» sans arrêt.

4 Merci à Hannah Cohen et Evelyne Marsault qui ont mené l'inventaire et des enquêtes sur place ainsi qu'à Philippe Hameau, leur enseignant à l'Université de Nice. Merci aussi à Gilles Godefroid, Gérard Wagner, Béatrice Wagner, membres de l'ASER qui ont participé aux travaux. Gilles Godefroid, bâtisseur en pierre sèche, a décrit et analysé plusieurs appareils. Nos enquêtes personnelles sur l'espace rural de la Provence intérieure ont servi de point d'ancrage et de comparaison pour les enquêtes menées sur Sainte-Anastasie (cf. ACOVITSIOTTI-HAMEAU, 2005).

5 ASER: Association de Sauvegarde, d'Étude et de Recherche pour le patrimoine naturel et culturel du Var, fondée et officialisée en 1977.

6 SPS: Société scientifique internationale pour la recherche pluridisciplinaire sur la Pierre Sèche, fondée en 1987/1988, officialisée en 1997/1998.

2. LE SITE DANS SON TERRITOIRE

2.1. Sainte-Anastasie-sur-Issole en Provence intérieure

Situées dans la moyenne vallée de l'Issole, les terres de Sainte-Anastasie, à l'intérieur du département du Var, correspondent à une zone diversifiée, constituée d'une série de massifs montagneux et de dépressions. Les massifs culminent entre 700 et 1200 mètres environ et les dépressions s'étalent du sud au nord entre 200 et 500 mètres en moyenne. Le fleuve Argens draine et traverse ce département d'ouest en est. Sur ses deux rives, il recueille les eaux de nombreux affluents, dont l'Issole. Le Var possède aussi des réseaux de sources, des lacs liés à des effondrements et des dépressions humides. Actuellement, près de 60% de sa superficie sont en forêts, le double de la France considérée dans sa totalité. L'intérieur du département est estimé comme étant en majorité rural malgré de fréquentes concentrations de population de plus que 2000 individus (seuil admis en France pour le passage de la dénomination «village» en «ville») ⁷ et malgré des densités qui approchent, dans certains quartiers, celles des établissements urbains. ⁸ Jusqu'à aujourd'hui, le caractère rural est un qualificatif de la région, tant dans la conscience des originaires et résidents que dans la représentation que les gens extérieurs – voisins, touristes, nouveaux résidents – s'en font. En ce qui concerne les communes de la vallée de l'Issole, la totalité des équipes municipales adhère à l'association des «maires ruraux».

Dans les campagnes, la succession incessante de dépressions et de hauteurs induit l'aménagement des versants et des cuvettes par des terrasses et des murets libres d'appui, qui rendent les coteaux et les plaines accessibles et productifs. Ainsi, les cartes actuelles montrent parfois des «éléments linéaires» sans nom précis mais qui correspondent à des arrangements majeurs des territoires. De longs murs sinueux, des séries de pierriers volumineux, des alignements de tertres marquent diverses limites et soulignent, tranchent ou quadrillent pentes et replats. Ces éléments se rencontrent tant dans les campagnes que dans les friches ou dans les forêts car tous ces emplacements sont, à un moment ou à un autre, intégralement investis par les communautés locales et affectés par la curiosité, le labeur et le génie des paysans. Le territoire de Sainte-Anastasie conserve de tels ouvrages, comme la série de pierriers arrondis qui limitent la partie locale du *Défund*, ⁹ par exemple, l'individualisant à l'intérieur de la partie du fief médiéval.

7 Ce «seuil» est régulièrement reconsidéré et varie d'une région à l'autre (en France mais aussi en Europe) à la lumière de la sociologie, des occupations et des traditions locales. Dans ce registre, l'autodéfinition tient une place importante. Ainsi, une agglomération comme Brignoles (environ 18000 habitants) fait valoir sa physionomie rurale («immémoriale») ou urbaine («en progression») selon les moments et les enjeux.

8 Deux paramètres temporisent ces «densités» et les rapprochent aux réalités des espaces ruraux: leur grande diversité parmi plusieurs petites superficies limitrophes et leur variation incessante suivant la saison, la période de la semaine et l'heure de la journée (BOURON et GEORGES, 2019: 69 et 91).

9 Le *défund* est un périmètre de forêts et de friches constitué de terres collectivement gérées pour le pâturage, les coupes de bois, le prélèvement de matériaux (sable, pierres). Alternativement, des parties du *défund* sont interdits d'accès ou libres à l'exploitation qui est toujours réglementée et surveillée. Le *défund* fait partie de la *colline* provençale; les deux espaces sont extensibles et rétractables et se rencontrent avec peu ou prou les mêmes caractéristiques dans la quasi-totalité des espaces ruraux méditerranéens sous des noms analogues (*devès*, *devèse*, *dèhesa* ou *colle*, *monte*, *montado*... etc. Nous en avons traité dans ACOVITSÍOTI-HAMEAU, 2012).

Certes, ces aménagements sont ordinaires mais ils apportent des enseignements socio-économiques intéressants. De valeur historique et ethnographique (types d'activités déployées et façons de les pratiquer), ces enseignements concernent aussi l'avenir car de leur compréhension et de leur évolution dépend la préservation ou non du caractère rural des communautés.

2.2. Mise en place et évolution du territoire

Sainte-Anastasia devient commune indépendante après la Révolution. Auparavant, depuis le milieu du 13^{ème} siècle, la localité fait partie de la baronnie de Forcalqueiret (voir note 2). Son habitat groupé se développe sur un promontoire haut de 270 à 280 mètres qui domine une boucle de la rivière Issole et regarde le hameau de Naples détaché sur la berge opposée (Figure 2). L'essentiel de ces bâtis date du 19^{ème} siècle mais des fermes ou des hameaux existaient sur le territoire dès la fin du 15^{ème} siècle. Certains de ces établissements ont dû succéder à des installations romaines. Au nord du territoire, l'horizon est barré par la longue crête de Saint-Quinis. Au sud, un moutonnement de collines va rejoindre le massif des Thèmes, côté sud-ouest, et ouvre sur une longue dépression parallèle et menant au littoral, côté sud-est. D'un point de vue démographique¹⁰, la localité compte 43 «feux» (= groupes familiaux) à l'affouagement (= recensement) de 1728. En 1836, la commune compte 594 habitants. Vers 1900 s'amorce une baisse et en 1931 la commune compte 332 habitants pour 118 «feux» dont 11 à Naples. Il n'en reste que 309 en 1968 (*Annuaire* du Var). Ce nombre oscille ensuite entre 500 et 700 individus jusqu'à 1990 où Sainte-Anastasia dépasse les 1000 habitants.

Le chiffre de 2000 est approché récemment, en 2017. Le territoire couvre une totalité de 10,71 km². Il se compose d'autant de terrains accidentés que plats où champs, landes et forêts arrivent à s'équilibrer. Cela semble être le cas en 1832. La récapitulation cadastrale¹¹ recense alors autant de cultures/prairies/vignes/vergers que de bois (475 et 482 hectares respectivement). S'ajoutent à ces terres 5 hectares de «landes et assimilés» et 61 hectares de «pièces d'eau» (cours naturels, bassins, canaux). Il reste 148 hectares pour les parties bâties, les places, la voirie. Dans la portion du territoire cultivé (45% du total), on compte autant de labours que de vignes (38% de chaque) ; les arbres de rapport (oliviers, oliviers complantés de vigne, quelques châtaigniers) représentent environ 12% de cette surface, les terres arrosables et les jardins, environ 9%, et les prairies, environ 2%. Le bâti absorbe près de 13% des terres. Un siècle plus tard (matrices cadastrales de 1932),¹² cette répartition semble se maintenir mais l'appréciation des parcelles en «revenu» monétaire et non pas en étendue investie rend difficile le calcul des taux (superposition imparfaite des espaces mesurés et imposés, fluctuation des valeurs fiscales). Actuellement, l'extension d'un habitat dispersé et la baisse de l'activité agricole favorisent une reforestation désordonnée et rompent l'équilibre cultivé/inculte/boisé, qui, de toute façon, a toujours été difficile à tenir.¹³ D'après

10 Les données sur la population proviennent des listes nominales et des tables décennales conservées aux archives départementales du Var.

11 Archives départementales du Var, 3Pp1282

12 Archives départementales du Var, 3Pp1285

13 Pendant l'Ancien Régime, les règlements et les directives de politique forestière et agricole font

les études en cours pour le PLU (Plan Local d'Urbanisme – année 2017), environ deux tiers du territoire seraient à classer (présentement ou dans un avenir proche) en espaces forestiers ou naturels.

Dès la fin des années 1700, le finage est réputé produire «blé, vin, huile, foin, haricots blancs» (ACHARD, 1787-1788 : 60-61). Cette agriculture diversifiée persiste jusqu'aux années 1970 malgré la progression de la monoculture de la vigne dans le Midi de la France dès le milieu du XIXème siècle. L'*Annuaire* du Var de 1914 et l'*Indicateur* de 1968 mentionnent exactement les mêmes cultures. Le dernier répertoire fait même la réclame pour un «foin de première qualité» et une «huile très estimée». Ces qualificatifs sonnent vrais même s'ils pourraient être légèrement exagérés. La *Monographie Agricole* départementale de 1978 confirme ces données et ajoute le cheptel: 1413 «bêtes reproducteurs» (brebis, chèvres, vaches, truies) réparties entre trois éleveurs. L'absence de tout renseignement concernant le bûcheronnage et les produits forestiers (charbon de bois, chaux) surprend. Elle peut être imputée non pas au manque mais au profil des exploitants, qui sont souvent des agriculteurs-éleveurs plus ou moins fortunés ou des artisans menant aussi des travaux forestiers, soit parce que ces activités sont liées à leur métier (nous pensons aux fourniers, bouchers, maçons), soit parce qu'elles font fructifier des excédents de trésorerie (nous pensons aux mouliniers et autres manufacturiers).

Pendant ce même siècle et demi, quelques commerces animent le village: boucherie, boulangerie, épicerie, café/journaux, tabac. Deux coopératives structurent la production primaire: l'une vinicole (fondée en 1924 par 74 sociétaires) et l'autre agricole nommée «syndicat». Les artisans sont représentés par quelques maçons, quelques fournisseurs de matériaux, un menuisier qui appartient à la même parentèle que l'entrepreneur des pompes funèbres. Notons enfin deux industries : un conditionnement et commerce de farines et une biscuiterie ayant acquis une certaine notoriété et qui se maintient jusqu'à la fin des années 1980. De nos jours, subsistent une épicerie/presse et un café/restaurant (en ville), une boulangerie, un garage et un centre médical/paramédical (en zone industrielle). Les pompes funèbres avec leur marbrerie restent toujours une entreprise prospère. Les Coopératives et la biscuiterie ne fonctionnent plus depuis une trentaine d'années. Enfin, jusqu'aux années 1960, le village est desservi par une ligne ferroviaire relayée par un service de cars qui subsiste mais qui reste minimal. Cependant, les bâtiments des coopératives et de la gare sont transformés en salles communales polyvalentes témoignant d'une économie qui aspire à conquérir le secteur tertiaire et les loisirs. Pour le moment, et ce pour tous les territoires ruraux du Var intérieur, cette reconversion est en cours mais non pas aboutie.

2.3. Le site de Perremenguier

Le quartier de Perremenguier se compose de plusieurs buttes au sud de l'agglomération qui culminent autour de 350m alt. (Figures 3a et 3b). Le quartier appartient à la section B du cadastre napoléonien élaboré en 1831-1832 et «réformé» exactement un siècle plus tard. La section B est alors probablement augmentée en superficie et se compose de deux feuilles. Perremenguier et ses 62

transparaître des déforestations et reforestations périodiques qui dénudent ou envahissent les sols «penchants et montueux» détériorant leur qualité.

parcelles numérotées de 123 à 185 font partie de la première. La numérotation des parcelles change par la suite mais les toponymes, les emplacements qu'ils indiquent et le découpage des parcelles sont à peine modifiés. Perremenguier couvre toujours un peu plus de 22 hectares, est traversé d'ouest en est par le chemin homonyme, et suit à l'est la frontière de Sainte-Anastasie avec Besse: c'est un quartier de «confines».¹⁴ La rivière Issole, quelques torrents ainsi que des canaux passent à proximité immédiate du quartier mais ne s'y aventurent pas. Partout, le sol apparaît maigre et pierreux. Le substrat appartient à deux étages calcaires: l'Hettangien à dolomies et le Bajocien/Domérien à silex qui affleurent à tour de rôle. Les parties basses de ces étages géologiques sont enrobées des alluvions qui tapissent les fonds des vallons alentours. Les deux variétés de calcaire, l'un soumis à l'érosion, l'autre plus résistant, donnent des matériaux de construction diversifiés: dalles plus ou moins épaisses et moellons de plusieurs modules, tous deux grossiers au toucher et incrustés de veines et de nodules. Les calcaires à silice favorisent aussi le développement de certaines espèces végétales: le châtaignier, par exemple, qui, en 1832, occupe une trentaine d'ares éparées dans le finage.

Pour Perremenguier, la récapitulation de 1832 (Figure 4) recense une végétation forestière qui couvre 36% des terres et se concentre au nord, en position d'ubac. Ces bois occupent la moitié inférieure et les pieds-de-pente; ils délaissent les sommets. Ils sont constitués surtout de taillis¹⁵ avec une grande futaie qui regarde le village. Ils festonnent des parcelles labourées et plantées qui alternent. Un petit nombre (cinq en tout) d'autres parcelles boisées traverse la superficie du quartier vers le sud: des taillis et une modeste futaie bordant le chemin en limite méridionale du secteur. Quelques labours issus d'écobuages (*eissarts*)¹⁶ sont gagnés sur les espaces traités en taillis. Les cultures recensées sont les mêmes que pour le reste du territoire mais en quantités moindres. Si les labours, effectifs ou potentiels, s'insèrent un peu partout, les vignobles occupent la partie inférieure des versants et les pieds-de-pente sur l'hémicycle sud des points cardinaux, en position d'adret donc. Les complantations oliviers + vignes sont en petites quantités mais typiques pour le lieu et pour l'époque. D'autres complantations devaient exister (les légumineuses, par exemple, comme les haricots cocos) mais il est possible que ces cultures annuelles (tout comme les cultures maraîchères) soient prises en compte en même temps que les impositions des terres labourées où elles pourraient aussi s'insérer. Enfin, deux bâtisses seulement sont mentionnées pour tout le quartier: un *bastidon*¹⁷ sur une petite parcelle incluse dans un terrain

14 Lieu de passage et de communication mais, aussi, lieu de séparation, de réclusion, de destruction. C'est aux «confines» où l'on exile le «mal», où l'on isole (les troupeaux atteints de maladies infectieuses, par exemple), où l'on ouvre mines et carrières qui «défigurent» le territoire, où l'on repousse, actuellement encore, les déchets. Suivant une attitude inverse, les «confines» sont propices à la négociation, aux rassemblements festifs, à l'interconnaissance des communautés voisines. (ACOVITSIOTTI-HAMEAU, 2005 ; 2014).

15 Ce qui implique pour l'époque concernée (Ancien Régime, XIX^{ème} siècle) une gestion forestière avec coupes de bois périodiques (cycles de quinze à vingt ans pour le Var intérieur) et, très probablement, la pratique du charbonnage. Dans le Midi méditerranéen et à la même époque, peu d'espaces boisés sont laissés grandir à maturité (devenir futaies) et, encore moins, vieillir.

16 Parcelles défrichées et brûlées avant leur mise en culture. Cet écobuage par le feu est assez fréquent dans la région et parfois conseillé.

17 Édifice d'exploitation agricole servant pour des séjours journaliers, temporaires ou saisonniers.

inculte mais entouré de vignes et un *cabanon*¹⁸ placé juste en dehors de la limite de Perremenguiet et au contact des vignes également. L'emplacement de la cabane existante aujourd'hui en milieu de versant n'est pas indiqué dans des relevés conservés.

L'ensemble étagé acquis par la municipalité et relevé par les soins de notre équipe se trouve sur le versant ouest d'une butte haute de 358 mètres, située au deuxième rang des élévations qui ceignent le village par le sud et qui n'en sont distantes que d'une demi-heure de marche. Un chemin rural contourne la butte par le nord et donne accès aux versants par des sentiers de terre. L'ensemble étagé s'élève du sud-ouest vers le nord-est en une pente régulière, moyennement sévère (20 à 22%) et s'achève au niveau du sommet sur un terrain presque plat. La butte s'incline ensuite de nouveau vers le nord et vers l'est. Les éléments en pierre affleurent partout. À première vue, l'ensemble apparaît inorganisé, avec des structures enchevêtrées, mêlées à une forêt jeune tout aussi anarchique où dominent les chênes verts (à feuillage persistant) et blancs (caducifoliés). L'observation méthodique révèle les statuts et les usages des terres: le versant est composé de terrasses judicieusement réalisées et équipées. Entre les données des cadastres de 1832 et de 1932, les évolutions sont modestes et n'influencent pas l'ordonnement général du quartier. Les espaces boisés, les terres de labour, les vignobles et les oliveraies se maintiennent, plus ou moins, aux mêmes emplacements. Des *eissarts* deviennent des landes ou des terres incultes et vice-versa. Les parcelles qui nous intéressent (ensemble 181-182-183 devenu 88 après la réforme) perdent leur qualité de terres labourables en 1892 et sont alors notées «landes».

Conjointement, la propriété de l'ensemble 88 passe par plusieurs familles: deux générations de Peiret, puis les Bonnet, les Tourel. Plusieurs branches de Martin se trouvent toujours en voisinage immédiat avec les Peiret et pourraient partager avec eux l'agencement et l'entretien des terres. Tous ces paysans sont désignés comme cultivateurs ou propriétaires et exploitent plusieurs autres lots dans le foncier communal. Leur implication dans l'aménagement des lieux est indéniable mais quasi impossible à déterminer sans recherches historiques très minutieuses qui risquent, de plus, d'être infructueuses.¹⁹ Enfin, il est difficile de dire si les Peiret sont à la base du toponyme: aucune allusion linguistique, ethnographique ou sociologique ne le permet pour le moment. Le caractère pierreux du terrain est le seul indice rappelant, phonétiquement, le nom du lieu. Difficile aussi de dire quand l'activité de production sur place s'est définitivement arrêtée. En effet, de mémoire d'homme, cela dure depuis la période après-guerre. L'état de la végétation et les enquêtes suggèrent un abandon plus récent: le terrain n'aurait plus été travaillé depuis seulement quatre ou cinq décennies (années 1970-1980).

Cependant, la fréquentation du secteur continue toujours pour divers loisirs (promenades, chasse) mais aussi pour des services (ramassage de bois, cueillettes d'herbes, de champignons et, probablement, petits parcours pastoraux). C'est l'appartenance confuse mais récurrente de plusieurs secteurs de ces terres à

18 Édifice en marge des champs servant de lieu de repos, d'entrepôt, d'étable, de lieu de détente, de pavillon de chasse, etc., selon les besoins des occupants, les jours et les saisons.

19 Il s'agirait de dépouillements d'accords écrits ou de baux de ferme, qui sont rares d'ailleurs. Dans tous les cas, il est difficile d'apporter la preuve des aménagements, soit parce que les documents sont trop génériques, soit parce que les clauses spécifiques ne sont pas consignées par écrit mais induites.

la *colline* qui se trouve à la base de ces utilisations complexes. En effet, assimilée à la forêt, la *colline* se ferme et s'éclaircit par alternances et accueille des activités de prédation, de production, de loisir et de sociabilité, oscillant entre sauvage et domestique. Les usages que nous venons d'évoquer semblent avoir ici une continuité depuis le 19^{ème} siècle et la mémoire familiale et collective en garde les marques.²⁰ En somme, la part du quartier de Perremenguier dans la vie du village subsiste. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) en cours propose d'inclure ce quartier dans l'espace boisé classé «Espace Naturel Sensible». Cette disposition pourrait compliquer la réhabilitation de l'ensemble en enlevant la souplesse d'utilisation des lieux via une réglementation stricte de la fréquentation excluant certains usages (chasses mais aussi petites cultures dérochées et ramassages).

3. LE SITE ET SES AMÉNAGEMENTS

3.1. Aspect général

Le versant étagé inventorié est agencé en terrasses. Ce type d'aménagement comprend le terrassement, le drainage et –éventuellement– le revêtement des gradins avec des murets (soit leur «habillage» selon le vocabulaire transcrit dans les archives par artisans et commanditaires,) pour installer diverses cultures. Ces travaux peuvent être mentionnés par écrit dans des baux de ferme mais font aussi partie d'accords oraux, donc introuvables. Dans la région centre-varoise, le sol de terrasse avec le mur qui le soutient est appelé *restanco* (francisé en *restanque*) et le muret tout seul *murailho* ou *muraiho*. Toutefois, d'autres termes vernaculaires ayant la signification de terrasse (*faisse*, *bancáou*) sont aussi utilisés dans un périmètre de 30 à 50 km alentours. Dans cette même région, le pierrier est dit *clapié* mais les structures de service reçoivent généralement des noms divers suivant leurs fonctions (*cabano* pour le lieu de repos, *cargadou* pour le stockage des récoltes, *agachon* pour le guet du gibier, etc.). Perremenguier est un exemple simple mais typique de cette variabilité possible.

L'aménagement se déploie sur la parcelle actuelle 88 (lande) qui rassemble les anciennes parcelles 181 (labour) et 182-183 (*eissarts*). La parcelle 87 qui reprend les anciennes parcelles 184 (bois) et 185 (labour) pourrait être considérée en même temps, d'un point de vue pédologique et fonctionnel. Seul le fait qu'ils ont chacun un propriétaire différent sépare le destin de ces deux lots. L'ensemble est desservi par un chemin communal venant du nord et abordant le site par l'ouest. Du côté de la pente et tout au long de la montée, ce chemin est délimité par un mur de soutènement à hauteur d'homme. Pédestre mais aussi charretier, il arrive à mi-hauteur des parcelles. Il tourne ensuite pour pénétrer sur le site par une voie qui empiète, apparemment, sur la limite des propriétés 88 et 87. Il s'agit d'une plateforme soutenue des deux côtés, encombrée de pierriers allongés et grossièrement parementés qui proviennent de l'épierrement des terrains limitrophes préparés pour la culture. L'arrivée de la voie d'accès à ce point précis permet la distribution des allées et venues vers le haut et vers le bas du versant en traversant chaque fois la moitié des terrasses. La disparition des activités agricoles

20 Appelées mémoire longue, profondeur historique ou survivances, ces marques sont possibles à repérer à plusieurs niveaux, du local à l'europpéen / méditerranéen (ZONABEND, 1999 [1980]; ACOVITSÍÓTI-HAMEAU, 2005; MADELINE et MORICEAU, 2013).

fait que cette facilité est aujourd'hui moins recherchée. Le chemin ancien est donc délaissé au profit du sentier qui passe en contrebas de la butte et qui se dirige vers les voies carrossables. Ainsi, pour atteindre le sommet, les promeneurs gravissent le plus souvent le versant dans sa totalité et il n'y a que les chasseurs ou autres groupes d'autochtones pour emprunter le cheminement suivi autrefois par les paysans. Cet abandon aboutit à un non-entretien des espaces.

L'aménagement étudié (Figure 5) s'inscrit dans un quadrilatère long de 150 mètres du nord au sud et large de 50 à 75 mètres d'ouest en est, avec quelques prolongements latéraux vers le côté ouest (suite du coteau) et vers le côté nord-est (haut de versant), ce qui donne un espace cultivable d'environ 9000m² soit presque 1 hectare. Ce quadrilatère est entièrement et régulièrement soutenu par des murs en pierre sèche sur trois côtés (sud, ouest et est) et arrangé en emmarchements larges de la même façon du côté nord (sommet plat). Dans cet espace, des terrasses larges de deux à cinq mètres s'étagent sur 17 niveaux et sont accompagnées d'une vingtaine de pierriers d'angle ou de périphérie (pierriers qui épaississent les jonctions ou les parements des murs ou qui s'alignent sur les marges des parcelles). Les arrangements dits secondaires (renforcements, niches, couloirs, passerelles) sont également nombreux. Il s'agit, dans les faits, de dispositifs indispensables pour le fonctionnement de l'unité spatiale. Toutes ces structures façonnent des champs, des potagers, des parterres et contiennent des caches et des abris divers, des postes de guet et de tir. Des interruptions de parements, des rampes, des escaliers volants ou incorporés dans les murs et les pierriers facilitent la circulation. Enfin, quelques arrangements semblent être destinés à la déviation des eaux. Malgré le foisonnement et la diversité apparente de ces ouvrages, l'agencement général du site est organisé de façon rigoureuse: les cellules incorporées aux murs et pierriers se concentrent sur la première et la dernière terrasse (n^{os} 1, 32) avec une seule cabane libre d'appui en milieu de parcours (n^o 27) ; les aménagements cynégétiques sont disposés, peu ou prou, suivant le même rythme (n^{os} 1, 19, 23, 27, 32, 37). Les passages d'un niveau à l'autre se concentrent sur les extrémités des murs de soutènement mais entaillent par le milieu les murs de division/clôture et les pierriers.

3.2. Les ouvrages en détail

Plusieurs types d'ouvrages sont recensés sur le site. La plupart sont lisibles architecturalement et reconnaissables fonctionnellement. L'inventaire de ces structures reste incomplet car certaines d'entre elles sont partiellement écroulées. D'autres fusionnent entre elles, d'autres, encore, semblent inachevées. L'équipe qui a travaillé sur le terrain a individualisé trente-sept structures. Elles sont désignées par une numérotation continue mais différente de celle des dix-sept terrasses qui constituent le socle de l'aménagement. Ces murs, mais aussi les dispositifs facilitant la circulation et les alignements délimitant des aires de cultures potagères ou florales, forment le cadre et le support pour tout le reste. Il s'agit là d'ouvrages plus ou moins discrets, qui se fondent dans le contexte naturel (Figures 6a et 6b).

En revanche, les pierriers s'imposent dans le paysage à cause de leurs volumes et de leur expansion sur trois dimensions, qu'ils soient libres d'appui ou adossés à d'autres éléments. Des locaux de service sont insérés ou appuyés contre

ces aménagements primaires issus du terrassement. Ainsi, plusieurs pierriers incluent ou portent des discontinuités ou des vides servant probablement d'exutoires pour l'eau ; des niches structurées sur les parements externes pouvant recevoir des ruches (n^{os} 23, 25) ; des affaissements au sommet servant de postes de chasse (n^o 1, 23, 32) ; un profond couloir latéral dit *garenne* pour piéger les lapins (n^o 19) ; des cabanes incorporées dans la masse de l'appareil pour protéger les hommes et pour déposer provisions, semences et équipements (n^{os} 1, 32) (Figures 7a et 7b ; 8a et 8b ; 9a et 9b).

La cabane libre d'appui en milieu de pente (n^o 27) est placée contre un pierrier. Soigneusement montée et couverte en encorbellement, cette cellule sert d'abri, de lieu de stockage et de poste de chasse (présence d'une meurtrière pour le tir). Un espace délimité devant l'entrée devait servir pour un jardinage domestique comprenant notamment une plantation d'iris. Ces caractéristiques assimilent cette structure à un cabanon agricole²¹ (Figures 10a et 10b ; 11a et 11b).

Pour toutes ces constructions, les matériaux utilisés proviennent visiblement de l'épierrement sur place du terrain: des dalles et des moellons tirés du calcaire local. Les bâtisseurs combinent ces deux éléments, que ce soit pour les murs bien parementés et couronnés (soutènements, faces des pierriers) ou que ce soit pour les montages moins achevés en prévision de rajouts. Le plus souvent, dalles et moellons se succèdent dans des appareils où les transitions passent inaperçues. Cependant, il existe des cas où la technicité exigée du matériau disponible est délibérément mise en avant. Ainsi, des dalles minces et planes en surface ont été sélectionnées et utilisées pour monter intégralement la cabane n^o 27. Dans son voisinage immédiat, de grosses dalles épaisses et souvent bombées en surface sont utilisées dans les soutènements et les emmarchements ; des moellons allongés servent pour former les marches qui mènent à la terrasse supérieure ; des dalles extrêmement minces délimitent l'aire de jardinage. Ailleurs, nous remarquons des suites de tronçons de murs où alternent des parements en dalles et des parements en moellons avec des agencements différenciés (à l'horizontale ou à la verticale, en chaînage strict ou en se permettant des fentes verticales dites «coups de sabre») (Figures 12 et 12b).

Ces alternances peuvent être dues à la présence de plusieurs sortes de matériaux, au manque de l'un d'entre eux ou au changement de bâtisseur. Elles peuvent aussi avoir un sens fonctionnel (limite de propriété, d'activité ou de droit d'usage) mais leurs emplacements sont trop diversifiés pour permettre la vérification de telles modifications de statut. Il s'agit là, plutôt, de «jeux» de performance révélant la « main » (particularités de bâtir de groupes ou d'individus) des bâtisseurs qui se côtoient ou se succèdent et qui «dialoguent» via leur travail. La diversité discernable sur les agencements de pierres sèches est un caractère récurrent de l'art, tant dans ses aspects d'ensemble (visibilité, densité, formes et modules) que dans ses aspects de détail (différences dans les dimensions, les formes et les ajustements des pierres et des assises, variété des remplages, particularités des couronnements).²² Pendant les montages et rangements successifs à Perremenguier, les bâtisseurs «jonglent» de temps à autre avec la

21 Diminutif de la *cabano*, le *cabanon* est curieusement considéré moins précaire et plus personnalisé qu'elle. Il relaie la maison familiale aux champs ou en forêt. C'est en tant que relais de la maison qu'il s'entoure de petits espaces de repos (bancs) et de jardinage culinaire et d'agrément: herbes, oignons, fèves mais aussi fleurs annuelles, lauriers sauce ou lilas (ACOVITSIÓTI-HAMEAU et HAMEAU, 2008).

22 Analyse de ces caractéristiques dans ACOVITSIÓTI-HAMEAU (2017).

matière première et laissent consciemment leur marque personnelle singulière dans l'aménagement général ordinaire. Ces empreintes ne nous dévoilent pas l'identité nominale des acteurs et elles n'interpellent que des connaisseurs. Elles témoignent néanmoins de l'existence de velléités matérielles et d'expériences esthétiques similaires entre ceux qui arrangent et ceux qui utilisent le terrain. Tous comprennent la causalité des aménagements effectués et tous ont la capacité d'apprécier l'habileté constructive montrée. C'est pour cette raison que bâtisseurs et cultivateurs pouvaient et peuvent encore être interchangeables.

4. LE SITE PATRIMONIALISÉ

L'acquisition du site de Perremenguier par la commune de Sainte-Anastasia traduit sa volonté de le préserver. Les raisons de cette volonté ne sont pas toujours claires et évidentes mais les actions entreprises évoquent une politique de valorisation du capital environnemental, culturel et identitaire disponible. Ce capital est apparemment considéré comme étant apte à augmenter les potentialités socio-économiques et touristiques du territoire. En effet, les études préalables achevées et un nettoyage sommaire des voies de passage effectué par les services communaux, le quartier commence à être fréquenté pour des promenades et pour des visites guidées au cours desquelles un guide explique la vie des ruraux d'autrefois, ceux-là même dont les ouvrages en pierre sèche racontent le labeur. Ces visites restent pour le moment expérimentales et les discours sur le lieu sont limités. Le dépliant concernant la commune et les notices qui circulent (panneau fixe et flyers) qualifient les modes de vie retracés et les constructions présentées comme des faits et ouvrages, soit trop simples, soit vraiment extraordinaires. Les deux approches sont exagérées et ne transmettent pas la dimension réelle du passé de Perremenguier. Or, c'est de l'appréciation de ce passé et de son adaptation aux évolutions actuelles sociales et économiques que dépend le succès de la réhabilitation tentée.

La ruralité revendiquée pour le territoire est le premier élément qui s'affiche dans le processus de la reprise, accompagné par le maintien d'une «naturalité»²³ qui se confond avec un état jardiné de la campagne et de la forêt. De nos jours, rural et urbain arrivent même à se mêler et nous dirions, en paraphrasant Augustin BERQUE (2010[2000]: 357-362), qu'il nous faut accepter que nos campagnes deviennent urbaines, par endroits et par moments,. Cela veut dire (entre autres) que l'espace agricole et forestier est réellement compris dans la catégorie des infrastructures publiques de nature, des espaces d'intérêt public, l'enjeu étant d'arriver à concilier les impératifs de l'économie (assumer la survie décente de tous) et des aménités (développer la qualité de l'environnement et du paysage et les plaisirs qu'ils procurent) sans toutefois les «fétichiser» en transformant leurs composantes en objets immuables. Ainsi, à Perremenguier, la reprise des ouvrages en pierre sèche, ordinaires ou stylisés, ne doit pas automatiquement les reproduire, puisque le groupe lui-même, à différents espace-temps, tend à l'innovation. L'élément qui réunit ces ambitions, qui montre la cohérence du groupe dans la durée, est la transmission de sa double complicité face aux savoir-faire de la construction en pierre sèche: technique qui aménage globalement le

²³ État rappelant ce que les usagers conçoivent comme étant la nature.

territoire en organisant l'espace, le temps et les relations sociales de voisinage et de production et technique qui font émerger une perception sensible partagée du lieu et de la communauté avec sa «mise en image» par le bâti.

Le deuxième élément, qui vient en parallèle de la revendication rurale est la qualification de l'espace en lieu culturel, ce concept ne pouvant se justifier que par la place que le lieu tient dans la mémoire de la société qui l'utilise: les villageois de Saint-Anastasia et leurs alliés et invités. La quintessence de cette mémoire de quartier est révélée par les parcours observés, par les enquêtes orales, par les relevés topographiques et par l'étude micro-géographique et micro-historique, par les résultats donc de tous les travaux d'étude réalisés en amont et destinés à fournir les motifs et les enjeux des décisions de gestion en aval. Cette mémoire se résume en la mise en évidence d'un cortège d'activités banales du quotidien qui se déroulaient jadis à Perremenguier et qui peuvent se prolonger ou se renouveler aujourd'hui: cultures saisonnières, pastoralisme familial, cueillettes, chasses. L'acceptation et l'application de l'usage raisonné des terres induit automatiquement l'entretien du couvert végétal et des aménagements bâtis. La mise en valeur du site doit donc s'accomplir suivant le triptyque: conservation, production, démonstration à but environnemental, éducatif/récréatif, touristique. Le maintien partiel et sélectif de ces activités de production est une condition indispensable pour ne pas figer le territoire en le muséalisant et pour laisser s'épanouir les sentiments d'appartenance au groupe et de participation active à la vie locale. Les bienfaits pour l'environnement et pour le paysage viennent généralement à la suite de l'usage raisonné des terres. Le virage socio-économique vers le secteur tertiaire, qui semble être visé par les projets élaborés par les autorités, ne se profile que loin derrière ces premières réalisations de mise en valeur qui appellent à des productions expérimentales et à un tourisme diffus.

Dans ce contexte général, le cas de Perremenguier, difficile par son aspect ordinaire, pourrait constituer un paradigme. Ici, le soin du couvert végétal et l'entretien des structures devraient aller de pair avec un agro-sylvo-pastoralisme de «démonstration», qui contribuerait au maintien des sols, à la subsistance des opérateurs et à l'attractivité de l'ensemble. Des cultures maraîchères et florales à petite échelle (combinées avec des ruches: pierriers 23 et 25?) et quelques lopins de céréales et de légumineuses peuvent alterner sur des points choisis de l'espace, procurer des produits de consommation et donner lieu à des animations (aux moments de récoltes et de battages, par exemple). La cueillette, la chasse, le parcours de petites unités d'ovins/caprinés (pas plus d'une vingtaine de bêtes) pourraient aussi s'accommoder avec une politique de visites et de randonnées si des calendriers évolutifs sont mis en place et respectés et si les groupes impliqués restent modestes. Par contre, le nombre et la diversité des constructions présentes ainsi que la nécessité de maintenir les accès pédestres, compliquent les conditions d'intervention. La diversité du lieu peut être aussi un élément qui augmente son caractère insolite, tout comme sa dénomination, Perremenguier, qui ne prend sens que par sa sonorité, loin de toute explication étymologique convaincante et qui laisse libre l'imagination.

En effet, la «pierre», que nous croyons entendre d'emblée en prononçant le toponyme, commande des actions que les usagers doivent comprendre et concevoir. Est-ce que Perremenguier est le lieu où l'on manipule (*manejhar*, *manegear* en provençal) la pierre? Est-ce plutôt le lieu où l'on manipule les pierres qui nourrissent (qui nous font manger: *mangear*, *manjhar*)? Quoiqu'il en soit, la

pierre qui forme et aménage le site pourrait, de nos jours, nourrir la régénération d'un haut lieu de la ruralité ordinaire tout comme elle avait autrefois nourri, dans le sens littéral du terme, les paysans qui cultivaient la *grosse colline* ingrate. La qualification du lieu par la périphrase «les pierres qui nourrissent» (GODEFROID, 2013) est, dans ce sens, un glissement évocateur: tout comme la *grosse colline* qui revient dans le discours des habitants de la région avec une litanie de détails qui pourraient inspirer les promeneurs et les aménageurs de Perremenguier:

Ici c'est la grosse colline ... Vous voyez, dans le temps, c'était tout aménagé ici ... Là, dans le temps, il y avait un poste ici. Et le gars il tirait sur ce pin pignon ... Là (contre le cabanon) le copain a planté des cognassiers. Là, de temps en temps, il fait des trucs d'hiver, des petits pois, des fèves, des pois chiches ... En bas c'était la carraire. C'était le chemin des moutons.

Et en haut, en crête, au-delà du cabanon du copain, notre interlocuteur (J.B., ancien mineur, cultivateur, chasseur d'oiseaux) avait, jusqu'au début des années 2000, ses propres postes de chasse, contre des haies d'arbustes soignés pour attirer le gibier à plume et au contact de rigoles canalisant les eaux éparses vers de petits abreuvoirs ou vers des jardinets en aval. Le tout était arrangé avec des pierres du sous-sol et quelques tuiles bien placées. C'est Perremenguier en plus petit mais tout aussi foisonnant en présence de vies de toutes sortes.

Entre temps, Perremenguier attend ses usagers futurs en espérant des interventions multiples qui combindraient le terrassement et la construction à sec, les remises en culture typiques et les activités aiguillant la mémoire collective (du battage des légumineuses, aux sorties et jeux de loisirs). Ces interventions serviraient de base pour l'interprétation patrimoniale générale de l'environnement physique et humain ordinaire de la campagne du Var intérieur, transmis par le geste, l'exemple et la sociabilité.

5. RÉFÉRENCES

- ACHARD, Cl. Fr. (1787-1788): *Description historique, géographique et topographique des villes, bourgs, villages et hameaux de Provence ancienne et moderne, du Comtat Venaissin et de la principauté d'Orange, du comté de Nice pour servir de suite au dictionnaire de la Provence*, Imprimerie Pierre Joseph Calmen, Aix.
- ACOVITSIÓTI-HAMEAU, A. (2005): *Côté colline. Pratiques et constructions de l'espace sylvo-pastoral en Centre-Var*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence.
- ACOVITSIÓTI-HAMEAU, A. (2008): «Terroirs en terrasses: acte technique et fait social», en G. SCARAMELLINI et M. VAROTTO (dir.), *Paysages en terrasses des Alpes*, projet européen ALPTER et Universités de Gênes, de Venise et de Padoue, Marsilio éd., Venezia: 19-28
- ACOVITSIÓTI-HAMEAU, A. (2012): «La colline, le défend et la forêt méditerranéenne», *Forêt méditerranéenne*, 33 (4): 307-318.
- ACOVITSIÓTI-HAMEAU, A. (2014): «Artisanats forestiers et pastoralisme dans le Midi européen: gestion et usages des 'déchets' de la fin du Moyen Âge à nos jours» en S. MESSAL et C. MORICE (dir.) *Déchets d'hier et d'aujourd'hui, Supplément n° 14*

- au *Cahier de l'ASER*: 37-47
- ACOVITSÍOTI-HAMEAU, A. (2017) «Pierre sèche et société» en Cagin L. (dir.) *Pierre Sèche. Théorie et pratique d'un système de construction traditionnelle*, Eyrolles, Paris: 32-62.
- ACOVITSÍOTI-HAMEAU, A.; LESCH, R.; VIGARIÉ, H. (1993): «Le Castellans de Forcalqueiret», *Supplément n° 3 au Cahier de l'ASER*, Méounes.
- ACOVITSÍOTI-HAMEAU, A.; PAHIN-PEYTAUVY, A. Cl. (1997): Le massif oriental du Castellans de Forcalqueiret: implantation et transformations, *Cahier de l'ASER*, 10: 21-30
- ACOVITSÍOTI-HAMEAU, A. ; HAMEAU, Ph. (2008): «Peut-on encore parler du cabanon en Provence intérieure?», en Chr. BROMBERGER et M.H. GUYONNET (dir.), *De la nature sauvage à la domestication de l'espace. Hommage à A.H. Dufour*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence: 13-30
- AUGÉ, M. (1992): *Non lieux. Introduction dans une anthropologie de la surmodernité*, Le Seuil, Paris.
- BERQUE, A. (2010 [2000]): *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Belin poche (coll. Mappemonde), Paris.
- BONNIN, Ph. (2010): «Pour une topologie sociale», en A. BROCHOT et M. DE LA SOUDIÈRE (dir.): *Autour du lieu, Communications*, 87: 43-64
- BOURON B.; GEORGES P. M. (2019) (2ème édition): *Les territoires ruraux en France*, Ellipses, Paris.
- CHOUQUER, G. (2000): *L'Étude des paysages. Essais sur leurs formes et leur histoire*. Errance, Paris.
- COHEN, H.; MARSAULT, E. (2008): *La parcelle communale de Perremenguier, Sainte-Anastasie-sur-Issole; Inventaire ethnographique et enquêtes orales pour la réhabilitation du site*, Dossier de recherche sous la direction de A. ACOVITSÍOTI-HAMEAU et Ph. HAMEAU, Université de Nice, Nice.
- GODEFROID, G. (2013) «Les pierres qui nourrissent. Chasse, élevage et agriculture «de la pierre», à Perremenguier, Sainte-Anastasie-sur-Issole», *Cahier de l'ASER*, 18: 37-47
- MADELINE, Ph. ; MORICEAU, J.M. (2013): *Les Paysans, 1870-1970*, Arènes, Paris.
- ZONABEND F. (1999 [1980]): *La mémoire longue. Temps et histoires au village*. Gradhiva 31, Jean-Michel Place éd., Paris.

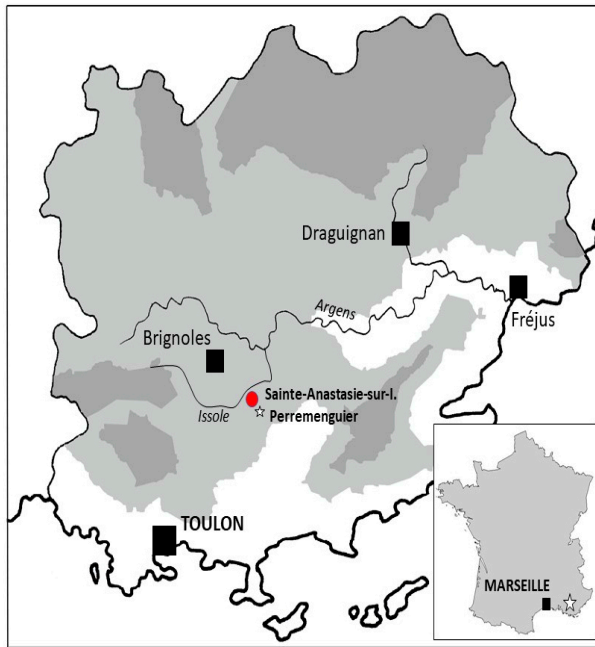


Figure 1. Localisation de la commune de Sainte-Anastasia. (C) ASER.

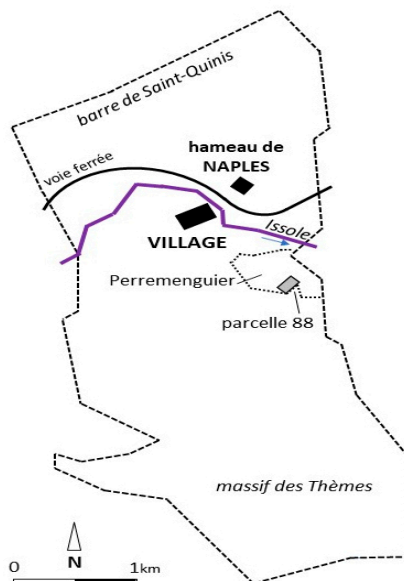


Figure 2. Le territoire de Sainte-Anastasia et le quartier de Perremenguier –en grisé les parcelles étudiées. (C) ASER.

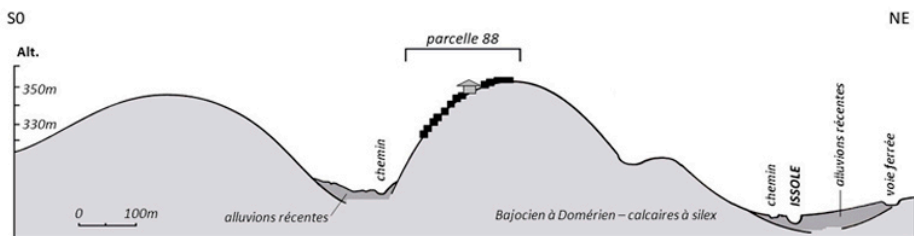
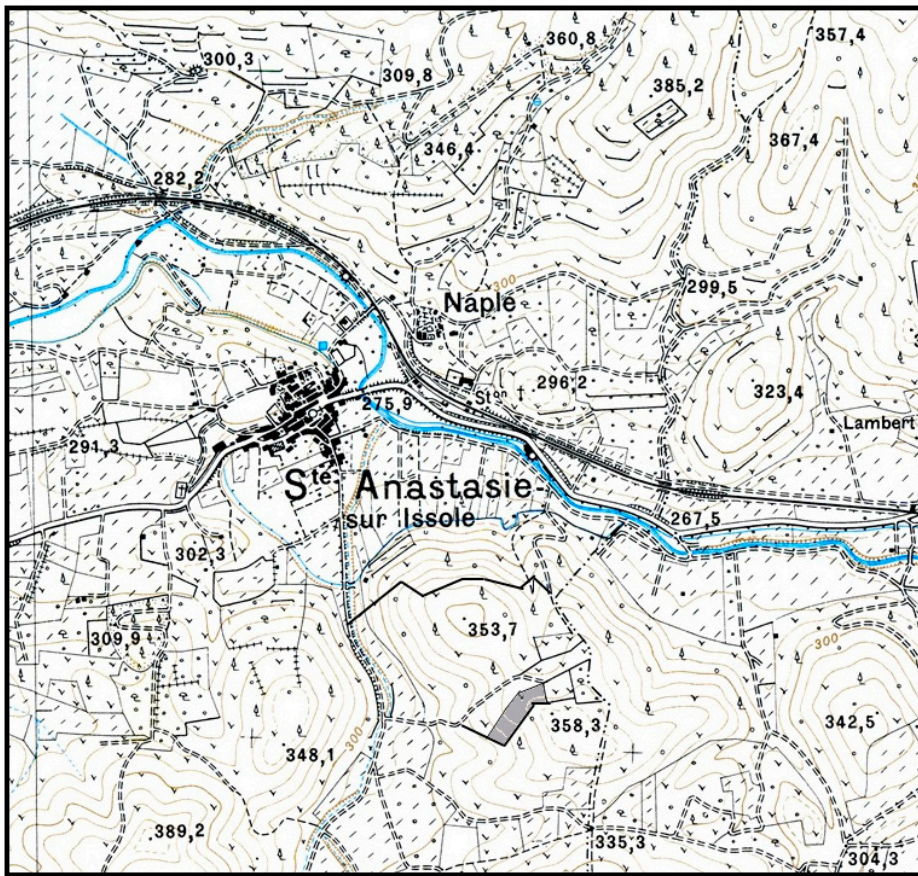


Figure 3. Carte du secteur au 1/20000 (a) et coupe du terrain (b) au niveau du site. (C) ASER.

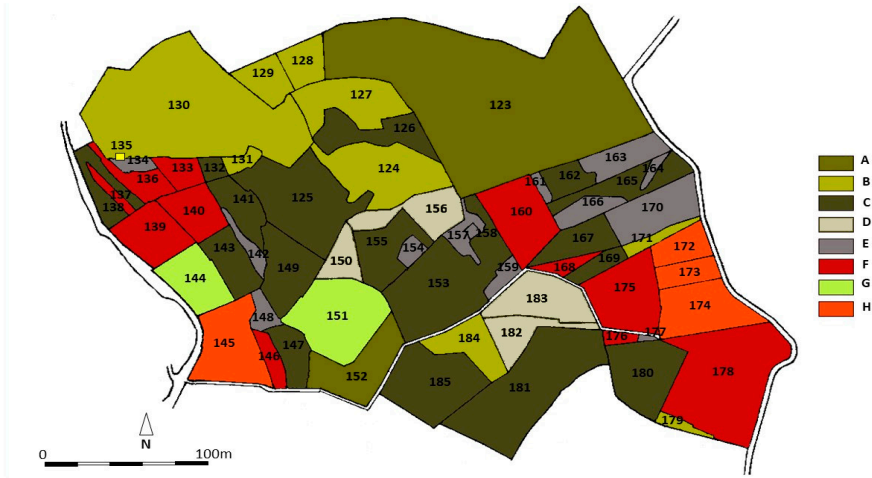


Figure 4. Les parcelles de Perremenguier et le couvert du sol. A: Bois futaie; B: bois taillis; C: labours; D: Eissarts; E: Incultes; F: Vignes; G: oliviers; H: Oliviers complantés de vignes. (C) ASER.

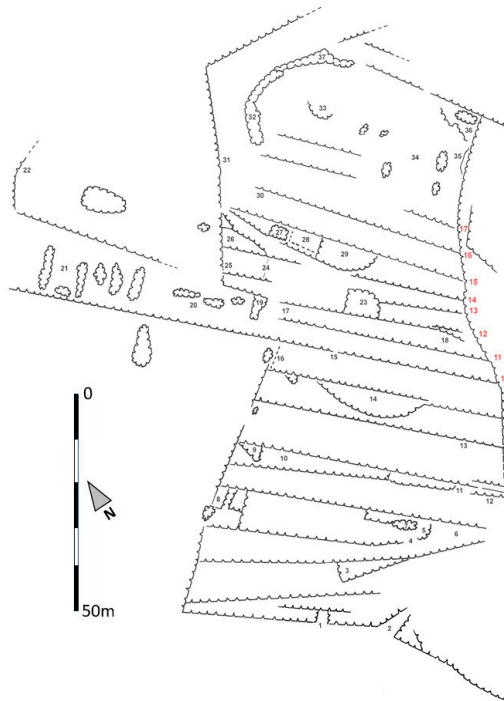


Figure 5. Plan général de l'ensemble 88 avec indication des terrasses et des structures de rangement, service et loisir. (C) ASER.



Figure 6. Exemple d'aménagement de terrasses: a) Mur de retenue en plusieurs tronçons accolés; b) Murettes transversales et marches pour la circulation.
Photographies: (C) ASER.

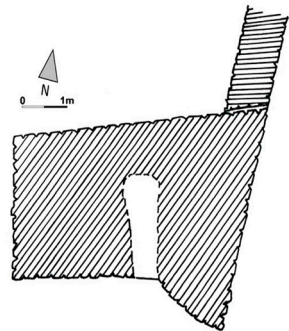


Figure 7. Pierrier (structure 19) avec couloir latéral pour piéger les lapins (garenne): a) Vue latérale (entrée du couloir entourée). Photographie: (C) ASER; b) Plan de la structure. (C) ASER.

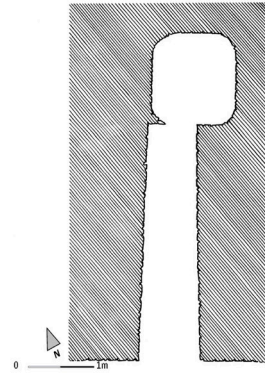


Figure 8. Cabane (structure 1) incorporée dans le soutènement de départ du versant: a) Couloir d'accès et entrée. Photographie: (C) ASER. b) Plan. (C) ASER.

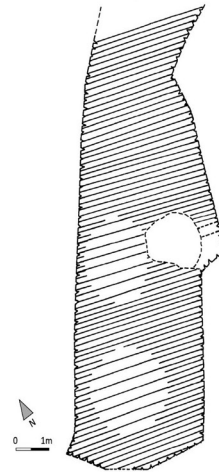


Figure 9. Pierrier en fin de versant avec cabane incorporée et postes de chasse creusés au sommet (structure 32) : a) Entrée de la cabane et suite des tronçons composant le pierrier. Photographie: (C) ASER. b) Plan du tronçon comprenant cabane et postes. (C) ASER.



Figure 10. Cabane libre d'appui (structure 27) en milieu de montée : a) Vue latérale. Photographie: (C) ASER. b) Plan et emplacement. (C) ASER.

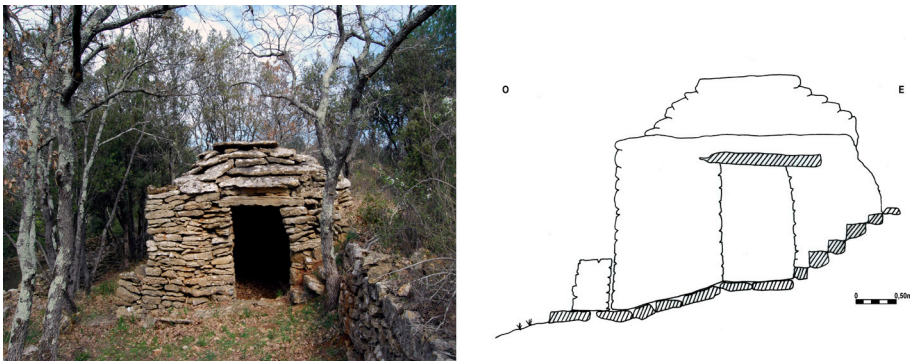


Figure 11. Cabane libre d'appui (structure 27) en milieu de montée: a) Vue frontale. Photographie: (C) ASER. b) Plan. (C) ASER.



Figure 12. Exemples d'appareils différenciés qui se suivent sur les mêmes parements: moellons orthogonaux et dalles courtes, b) arrangement complexe de dalles longues et de moellons en alternant assises horizontales et verticales. Photographies: (C) ASER.

